



# « LA CURE, CENTRE DE CRÉATION ET DE FORMATION »

## SYNTHÈSE DES ATELIERS PARTICIPATIFS 2023



<b>ATELIERS PARTICIPATIFS ET CITOYENS</b>	<b>3</b>
<b>CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT DU PROJET DE LA CURE</b>	<b>4</b>
Une dynamique culturelle et artistique unique en Cévennes	4
Un projet municipal	5
Un lieu dédié à la création et à la formation avec un fort potentiel de développement	6
Une offre d'activités et une communication à développer	7
Des ressources humaines à renforcer	8
Un modèle économique à équilibrer	9
EN RÉSUMÉ	10
<b>PRIORITÉS ET RECOMMANDATIONS</b>	<b>11</b>
La Cure dans l'idéal (vision à trois ans)	11
Projets et activités	12
Ressources humaines	18
Gouvernance	19
Modèle économique, ressources et investissements	22
Communication et évènementiel	24
EN RÉSUMÉ	26



## ATELIERS PARTICIPATIFS ET CITOYENS

A la demande et sous l'égide de la municipalité, de février à juillet 2023, le collectif Label ECO a coordonné et animé un groupe de travail ouvert à toute personne intéressée par le développement du projet « La Cure, centre de création et de formation » à Lasalle.

Les objectifs de ces ateliers étaient de :

- Solliciter l'avis et la participation des artistes, des professionnels et des associations du territoire
- Évaluer les conditions d'accès et de mise à disposition du bâtiment municipal dans une perspective d'utilité publique et de philosophie à but non lucratif
- Envisager les axes de développement et l'offre de services en vue d'équilibrer le budget annuel de la Cure et d'amortir les investissements réalisés
- Imaginer un modèle de gouvernance favorisant la coopération entre les acteurs et les usagers
- Réaliser des outils de communication nécessaires à la mise en valeur du projet et au développement d'une communauté de soutien
- Développer les partenariats, les réseaux et les ressources (financières, humaines, matérielles)

Les ateliers du groupe de travail étaient ouverts à tous : habitants, artistes, professionnels, associations du territoire. 8 ateliers de 2 heures ont été menés. Une quarantaine de personnes ont participé, ponctuellement ou régulièrement, à ces rencontres.

L'action a été coordonnée et animée par trois professionnelles du collectif Label ECO : Estelle Mure, directrice de collecte de fonds, Luz Balana, responsable communication et réalisatrice audiovisuelle, et Sophie Thomas, artiste audiovisuelle et spécialiste de la gestion de projets culturels. Leur rôle était de recueillir et d'articuler les propositions. Les représentants du conseil municipal ont participé à toutes les réunions et ateliers, afin de faciliter le processus et de garantir le cadre de réflexion et d'intervention.

Une page dédiée à l'action a été créée sur le site internet de la mairie. Les comptes-rendus des réunions et les dossiers de synthèse y sont publiés, afin que chacun puisse suivre le processus et connaître le résultat de l'action.

Ce dossier a pour but de présenter et de synthétiser les orientations et les recommandations envisagées par le groupe de travail, pour le développement et la mise en œuvre d'un plan d'action et de communication, à court et moyen terme. Une vidéo de quelques minutes permettant de valoriser le projet et l'action complète le dossier. Son contenu a été réalisé avec les participants et monté par Luz Balana.

La vidéo est accessible en suivant ce lien : <https://youtu.be/E8q0IU7I8IM>

## CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT DU PROJET DE LA CURE

### Une dynamique culturelle et artistique unique en Cévennes

Dans un contexte d'exode urbain, Lasalle a la particularité de bénéficier d'un environnement naturel exceptionnel et d'une dynamique culturelle et artistique unique en Cévennes qui contribuent à la réputation et à l'attractivité du village.

Un grand nombre d'artistes et de professionnels du monde du spectacle et de l'audiovisuel sont installés à Lasalle. Musiciens, réalisateurs, techniciens du son et de l'image... Le village attire chaque année de nouveaux habitants, en quête d'espaces et de moyens techniques et humains pour réaliser leurs projets.

Les salles municipales mises à la disposition des artistes et des associations permettent de proposer un cadre de résidence et de représentation adapté aux arts plastiques et au spectacle vivant. Le forfait d'adhésion annuel permet une accessibilité à tous les budgets et projets. Plusieurs associations proposent également des espaces de coworking et d'ateliers partagés, permettant la mise en commun des ressources et le partage des ressources et connaissances.

La commune de 1200 habitants recense plus de 100 associations dont plus de 30 dans les domaines culturel et artistique. Chaque année 300 manifestations sont organisées : concerts, théâtre, cinéma, expositions, manifestations sportives, marchés artisanaux, ateliers artistiques... Une programmation riche et qualitative proposée par les artistes et les associations du territoire, en coordination avec la régie municipale qui gère la location des salles et la diffusion d'un programme commun.

Parmi les rendez-vous incontournables :

- Dans le domaine du cinéma, le Festival du film documentaire DOC Cévennes rassemble chaque année des dizaines de réalisateurs et un public nombreux. La renommée du Festival a permis à Lasalle de devenir en quelques années un haut-lieu du cinéma documentaire en Occitanie
- Dans le domaine de la musique, la Fête de l'Alto et son académie de printemps fédère chaque année des musiciens professionnels et un public nombreux autour de l'organisation de classes de maîtres et de concerts publics.
- D'autres rencontres, plus locales, comme la fête de la châtaigne, participent à la vie du village et au développement de projets culturels sur le territoire.

C'est dans la continuité de cette dynamique que le projet de la Cure est imaginé.



## Un projet municipal

La Cure, Centre de création et de formation, est un projet et un bâtiment municipal, dédié aux arts et aux métiers du son et de l'image.

Le projet est coordonné, géré et financé par la municipalité. La commune est gestionnaire et responsable :

- des aménagements et de l'entretien du bâtiment
- des investissements matériels permettant le fonctionnement du lieu
- de la location des salles et de la politique tarifaire correspondante
- du recrutement et de la gestion des ressources humaines

Le souhait de la municipalité est de développer à la Cure une offre d'activités et de services qui réponde aux besoins des habitants, des artistes, des associations et des professionnels, tout en devenant un outil de développement culturel, artistique et économique pour le village. L'objectif est de fédérer les habitants, artistes et professionnels autour d'un projet commun.

En 2022, un comité de pilotage a été constitué pour réfléchir à la montée en puissance des projets et envisager une gouvernance et une gestion collective et citoyenne. Le COPIL est un espace de consultation et de co-construction. Son objectif est de définir des priorités et un plan d'action, prenant en compte le caractère d'utilité publique et les besoins des artistes et professionnels du territoire.

Les réunions sont régulières et ouvertes à toute personne intéressée. Elles rassemblent des élus, des artistes, des représentants d'associations, des professionnels de l'audiovisuel et de la musique, des porteurs de projet et des habitants. La municipalité a pour rôle d'animer les réunions et de mettre en lien les acteurs. C'est dans ce contexte qu'ont été menés les ateliers participatifs.



## **Un lieu dédié à la création et à la formation avec un fort potentiel de développement**

Le principal atout du bâtiment est sa rénovation récente et de qualité. Le bâtiment dispose d'un studio d'enregistrement, d'une cabine de mixage, d'une salle de station de montage vidéo ainsi que de salles de réunion et de travail. Les dix salles sont équipées d'une connexion internet et sont connectées entre elles.

Les locaux s'adaptent aux besoins des usagers : les espaces sont modulables. La Cure propose une location horaire ou journalière des salles ou du bâtiment dans son ensemble. Les associations du territoire bénéficient d'un tarif préférentiel. Joël Dos Santos, ingénieur du son et régisseur, est en charge de la programmation et de l'accueil des usagers. Il apporte un soutien technique aux artistes et aux professionnels et coordonne les activités sur site.

Le projet se développe progressivement. Un équipement et un aménagement concernant la réalisation et la production audiovisuelle est à compléter. Actuellement, le studio d'enregistrement est loué sans instruments, le mixage son n'est pas encore possible (l'achat nécessaire de plug in et de logiciels est en cours) et la salle de montage vidéo n'est pas équipée d'ordinateurs.

En conséquence, les professionnels et artistes doivent apporter leur propre matériel et équipement (ordinateurs, logiciels, instruments, amplis...). Pour la post-production vidéo, la Cure est en partenariat avec un studio de montage de Montpellier. Il sera mis en place lorsque la fibre sera installée (en cours). Enfin, certaines pièces doivent encore être traitées acoustiquement.

Concernant l'accueil, la capacité du bâtiment est limitée à 30 personnes. Les espaces extérieurs (jardin, cour...) sont restreints et ne sont à ce jour pas exploités. En ce sens, les événements qui peuvent s'y dérouler sont limités. Pour l'instant, seules des réunions d'information et des visites du bâtiment ont été organisées et l'inauguration officielle n'a pas encore eu lieu.



## Une offre d'activités et une communication à développer

C'est en 2021, dans un contexte de crise sanitaire qu'ont démarré les activités à la Cure. De ce fait, l'occupation du lieu a pour l'instant été réduite.

Nous constatons un usage régulier du studio d'enregistrement et des salles de travail, par des associations et artistes locaux et internationaux. Des sociétés de production ont investi les lieux pour la post-production de films. Des formations et enseignements à distance et de nombreuses réunions ont été organisées. Malgré cela, le taux d'occupation des salles reste faible et ne permet pas une pleine rentabilité de l'outil.

Concernant la lisibilité de l'offre :

- La tarification de la location des espaces à l'heure ne correspond pas entièrement aux besoins des artistes et professionnels du territoire qui sont davantage à la recherche d'une offre de service globale et forfaitaire incluant la location de salles, la mise à disposition du matériel et de l'équipement et l'accompagnement artistique et technique.
- Les habitants comme les artistes du territoire connaissent mal ou très peu l'offre d'activités proposée et préfèrent souvent se tourner vers d'autres lieux et centres de création concurrents, mieux répertoriés et identifiés, comme les studios d'enregistrement de Sauve et de Pompignan, la filature du Mazel, etc. La proposition tarifaire de la Cure rentre en concurrence directe avec ces offres.
- Enfin, on constate une méfiance de certains habitants envers le projet, même si les ateliers participatifs menés ont permis d'apaiser certaines tensions et de rassurer les habitants quant à la dynamique citoyenne et collective du projet.

Concernant la communication :

- elle n'est pas unifiée à la communication faite par la régie municipale, en charge de la location des salles et de la programmation des activités culturelles et artistiques sur le village.
- Le site internet de la Cure est à retravailler (achat nécessaire d'un nom de domaine, référencement, page actualités à créer, mise en valeur et exemples de projets accompagnés...)

## Des ressources humaines à renforcer

Actuellement, la mise en œuvre est confiée à une équipe salariée de quatre personnes :

- Un régisseur de la Cure, ingénieur du son, salarié à mi-temps (80h par mois)
- Trois salariés sous l'égide de la régie municipale, salarié 24h par mois chacun, soit 2 équivalent temps plein

Les deux services ne dépendent pas de la même commission municipale et ne poursuivent pas les mêmes objectifs.

De manière générale, on constate une surcharge de travail au sein de l'équipe municipale. Certaines actions, comme la communication et la recherche de fonds, ne rentrent pas ou peu dans ses missions. Le régisseur de La Cure est seul en charge de la programmation et de la gestion du planning, sans véritable coordination avec la régie municipale. La régie municipale ne consacre que 5h par mois au projet de la Cure. À cela peuvent s'ajouter des temps de coordination informels réguliers et des réunions de service ponctuelles.

Si l'activité doit se développer, les ressources humaines actuelles ne permettent pas d'assumer les activités envisagées.

Le groupe de travail a ainsi identifié :

- Une demande d'amélioration de la coordination entre régie municipale et le régisseur de la Cure
- Des besoins en communication, notamment la nécessité du recrutement d'un chargé de communication pouvant prendre en charge l'organisation des rendez-vous, des visites, les contacts avec la presse, les partenaires, les artistes, les financeurs, la création d'outils de communication...

## Un modèle économique à équilibrer

Techniquement, la commune peut continuer de porter et de développer le projet en gestion municipale directe. Cependant, en l'état, le budget n'est pas optimisé :

- La construction du bâtiment (dont le coût global a été de 865 000 €), a été financé à 72% par les tutelles (Région, Département, État, Communauté des Communes, Fonds européens), les 18% restant par la municipalité et le soutien de partenaires privés. L'amortissement est de 21 630 € par an sur 40 ans, à partir de 2024. Ce coût inclut l'amortissement des subventions touchées. Cela permet de disposer de ressources financières pour continuer d'investir et de développer d'autres projets sur le village. La durée d'amortissement peut par ailleurs être réévaluée et retravailler avec la trésorerie municipale.
- Les frais de personnel sont de 30 000 € par an
- Les frais divers de fonctionnement s'élèvent à 8000 € par an environ
- Tandis que les recettes d'activités n'excèdent pas 10000 €.

La municipalité n'a pas la capacité financière de prendre en charge tous les besoins et investissements liés au développement du projet en général et des projets spécifiques en particulier. La population et les demandes de subvention augmentent, les financements et budgets se réduisent.

La municipalité s'interroge sur la nécessité de confier la gestion et la programmation des activités à une structure partenaire, existante ou à créer. Dans tous les cas, le souhait est que la gouvernance reste municipale, dans une logique d'utilité publique et d'intérêt général.

## EN RÉSUMÉ

	<b>S - Forces internes</b> (ce qu'on a déjà, ce sur quoi on a du pouvoir)	<b>W - Faiblesses internes</b> (ce qui nous manque)
<b>Interne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bâtiment neuf et équipé, avec un fort potentiel de développement</li> <li>- Soutien et volonté de la municipalité : utilité publique, intérêt général, comité de pilotage, ateliers participatifs...</li> <li>- Projet unique en milieu rural : des ambitions locales et internationales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Offre d'activités à développer et diversifier</li> <li>- Aménagements et investissements matériels à réaliser</li> <li>- Gouvernance à construire</li> <li>- Équipe professionnelle et formateurs à identifier et fédérer</li> <li>- Modèle économique à équilibrer</li> <li>- Communication à unifier</li> </ul>
	<b>O - Opportunités externes</b> (ce qui peut répondre à nos faiblesses et valoriser nos forces)	<b>T - Menaces externes</b> (ce qu'on ne peut pas maîtriser)
<b>Externe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La richesse et la dynamique artistique et culturelle du territoire : artistes, professionnels du son et de l'image, associations culturelles, événements fédérateurs et qualitatifs...</li> <li>- La qualité de vie de ce territoire rural, dans un contexte d'exode urbain</li> <li>- Les financements existants pour les projets culturels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Crise écologique et économique : raréfaction des ressources, enjeux écologiques liés à la production son et image</li> <li>- Crise économique : diminution des déplacements, coûts élevés pour les utilisateur-trices...</li> <li>- Les clivages au sein de la population et le manque de lisibilité du projet pourraient mettre en péril la continuité de la volonté municipale (élections)</li> <li>- La concurrence des offres similaires</li> </ul>

# PRIORITÉS ET RECOMMANDATIONS

## La Cure dans l'idéal (vision à trois ans)

<b>L'idéal qui définit le projet (Quoi ?)</b>	<b>L'idéal qui permet la mise en oeuvre du projet (Comment, quel fonctionnement ?)</b>	<b>L'idéal qui donne une valeur ajoutée au projet (Exemples ?)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un bâtiment et un projet municipal, dédié aux arts du son et de l'image</li> <li>- Un outil de développement économique, culturel, artistique pour le village</li> <li>- Un lieu de rencontre, de culture, de création, de transmission et de formation ouvert à tous : professionnels, artistes, amateurs, jeune public...</li> <li>- Un lieu de rassemblement, de prise de décision, concernant le monde de la culture, de l'audiovisuel, etc...</li> <li>- Des ambitions locales et internationales : reconnaissance au niveau territorial, national, international</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un projet porté et soutenu par la municipalité : intérêt général / utilité publique</li> <li>- Une gouvernance claire et collective</li> <li>- Un équipement et du matériel adaptés aux besoins des artistes, professionnels, associations, usagers...</li> <li>- Une équipe professionnelle dédiée à l'accueil, l'accompagnement technique, la programmation, la communication...</li> <li>- Un réseau de professionnels et d'artistes, d'intervenants et de formateurs</li> <li>- Un modèle économique équilibré, entre ressources publiques et privées</li> <li>- Des moyens de communication adaptés aux ambitions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des actions inédites sur le territoire (ex : webradio)</li> <li>- Des résidences artistiques (en lien avec le gîte municipal)</li> <li>- Des restitutions, une diffusion des projets hors les murs</li> <li>- Un accueil pour les enfants et les scolaires</li> <li>- La mise en valeur du cadre, de l'environnement, des habitants, des artistes du territoire</li> <li>- Un tissu associatif dans tous les domaines</li> <li>- Des actions en partenariat avec les acteurs et évènements du territoire</li> <li>- Des permanences : panneau d'informations, présence, contacts</li> </ul>



## Projets et activités

La Cure souhaite devenir un lieu d'expérimentation, d'art et de culture, ouvert et accessible à tous (artistes, professionnels, habitants, jeunes, scolaires...).

Un lieu où chacun peut, selon ses besoins et envies :

- Se rassembler et échanger (organiser une réunion, monter des projets collectifs, demander conseil à un professionnel...)
- S'initier à la pratique artistique et audiovisuelle (prendre des cours de musique, s'initier à la MAO, au montage vidéo...)
- Se perfectionner et se former (participer à une classe de maîtres, suivre une formation professionnelle, un stage... )
- Réaliser et produire un projet (répéter en studio, organiser une résidence de création, enregistrer un album, une émission de radio, finaliser le montage d'un long métrage, tourner un clip vidéo...)
- Diffuser et valoriser son travail (créer une chaine youtube, faire la promotion de son projet, créer son site internet, monter un dossier de presse...)

Quatre domaines d'activités ont été identifiés par les participants des ateliers :

- L'accueil, de tous les publics
- La création, de la réalisation à la diffusion
- La formation, dans les domaines du son et de l'image et dans le domaine tertiaire
- L'environnement, à travers l'éco-production et la mise en valeur du territoire

Certains domaines et projets sont déjà développés tandis que d'autres sont à construire. L'objectif est de permettre aux artistes et aux professionnels de bénéficier d'un cadre et d'un accompagnement professionnels, adaptés à leurs besoins, à toutes les étapes de leur projet, en mettant à leur disposition :

- le matériel, l'accompagnement technique et artistique nécessaires à la réalisation, la production et la diffusion de leur projet
- les salles et les outils techniques permettant l'organisation de résidences de création, de stages et de formations dans les domaines artistiques et tertiaires



Ambitions		Objectifs	Priorités 1	Priorités 2
Un lieu de création et d'innovation	Réalisation et production son et image	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir la création, la réalisation et la production dans les domaines du son et de l'image</li> <li>- Accompagner les projets d'artistes et de professionnels, de la création à la diffusion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Investir dans un équipement professionnel, permettant d'améliorer l'offre de services : stations de montage et étalonnage fonctionnelles, logiciels et plug-in pour le studio d'enregistrement</li> <li>- Proposer des prestations et un accompagnement technique par une équipe de professionnels (ingénieur, technicien du son, arrangeur, monteur audiovisuel, étalonneur...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménager et insonoriser les autres salles prévues pour l'enregistrement</li> <li>- Solliciter et faire connaître l'offre aux artistes locaux</li> <li>- Instaurer des partenariats avec des universités ou des institutions spécialisées dans les domaines du son et de l'image</li> </ul>
	Répétitions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des salles de répétition pour la musique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Investir dans l'achat d'instruments et de matériel dédié à la répétition musique : piano, batterie, amplis...</li> <li>- Communiquer largement sur l'offre auprès des artistes locaux</li> </ul>	
	Résidences	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner et soutenir la création artistique et audiovisuelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construire une offre de résidence « clé en main », à tarif préférentiel, en lien avec la régie municipale</li> <li>- Coordonner la programmation et la sortie des résidences avec la location des salles municipales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être reconnu comme lieu de résidence par la DRAC et les institutions partenaires</li> <li>- Établir des partenariats avec les lieux de résidences du territoire</li> </ul>
	Diffusion	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Restituer et mettre en valeur les activités et projets menés à La Cure</li> <li>- Offrir aux artistes une visibilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Restituer, communiquer sur les projets réalisés à La Cure à travers le site internet et la web radio</li> <li>- Développer les réseaux de communication et les canaux de diffusion (humains et virtuels)</li> <li>- Établir des partenariats avec les radios et la presse locale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un catalogue et un répertoire d'artistes et de professionnels sur le site internet</li> <li>- Créer et produire des contenus audiovisuels inédits (compilation d'artistes, projets collectifs...)</li> </ul>

Ambitions		Objectifs	Priorités 1	Priorités 2
Un centre de formation	Création et animation d'un réseau de formateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fédérer un réseau de formateurs dans le domaine du son, de l'image et du tertiaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des réunions d'informations, des temps de rencontre et d'échanges entre formateurs</li> <li>- Identifier des formateurs et des professionnels en capacité de proposer des formations à la Cure</li> <li>- Créer et proposer un annuaire à destination des usagers et professionnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser une banque de ressources</li> <li>- Développer le réseau dans le milieu de la formation</li> </ul>
	Formation son et image	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transmettre un savoir faire</li> <li>- Encourager la formation dans les domaines du son, de l'image et du tertiaire, en milieu rural</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communiquer largement sur l'offre de formation et la location de salles de réunion</li> <li>- Proposer des offres de formation</li> <li>- Proposer un soutien et un accompagnement de projets (aide à la communication, gestion...) pour les entreprises et associations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entreprendre les démarches pour obtenir les agréments</li> <li>- Investir dans l'équipement technique (parc d'ordinateurs portables, petites caméras, prise de son, casques...)</li> <li>- Investir dans des équipements dédiés à l'accueil, au confort (canapés, chaises, petit consommable comme des tableaux, stylos, plantes, feutres, etc)</li> </ul>
	Formation et accompagnement dans le secteur tertiaire			

Ambitions		Objectifs	Priorités 1	Priorités 2
Un lieu vivant, de passage et d'échanges	Évènementiel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aller à la rencontre des artistes et du public</li> <li>- Faire vivre et connaître le lieu</li> <li>- Dynamiser le village</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménager les espaces extérieurs : tonnelle, scène, parasols...</li> <li>- Programmer des événements en lien avec les activités et projets menés à la Cure (restitutions, sorties de résidence, portes ouvertes...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Établir des partenariats avec les événements locaux, comme Doc Cévennes, pour aller à la rencontre d'artistes extérieurs et valoriser les actions menées sur le village</li> </ul>
	Accueil pour les enfants, les jeunes, les familles et scolaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Susciter un intérêt, une vocation</li> <li>- Initier les jeunes publics aux techniques du son et de l'image</li> <li>- Favoriser les activités parents / enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aller à la rencontre des écoles et médiathèques du territoire</li> <li>- Intégrer la cure au projet éducatif du territoire</li> <li>- Proposer des activités régulières pour les scolaires et les jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager l'organisation de projets pédagogiques son et image</li> <li>- Accueillir des classes vertes</li> </ul>
	Lieu ressource pour les professionnels et artistes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rassembler et mutualiser les ressources et compétences</li> <li>- Favoriser l'émergence de projets collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire connaître le lieu aux professionnels et artistes locaux</li> <li>- Constituer un répertoire / annuaire / base de données de personnes et structures ressources</li> <li>- Organiser des rencontres entre professionnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer le réseau hors territoire</li> <li>- Développer un pôle d'accompagnement et d'information pour les professionnels</li> </ul>

Ambitions		Objectifs	Priorités 1	Priorités 2
<b>Un lieu unique dans un environnement préservé, respecté et valorisé</b>	<b>Éco-production</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduire l'impact environnemental du développement de la Cure</li> <li>- Répondre aux enjeux technologiques et environnementaux liés aux techniques du son et de l'image</li> <li>- Sensibiliser les publics à la protection de l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recruter des intervenants et formateurs spécialisés</li> <li>- Former l'équipe pour comprendre les enjeux et les outils de l'éco-production</li> <li>- Favoriser le recyclage, les économies d'énergie, la mutualisation des moyens techniques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'adapter / se former / s'informer sur les nouvelles technologies</li> <li>- Proposer des formations et ateliers spécifiques</li> <li>- Organiser des journées de sensibilisation à l'environnement</li> </ul>
	<b>Découverte et mise en valeur du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire connaître, découvrir, valoriser l'environnement naturel de Lasalle en particulier et des Cévennes en général</li> <li>- Aller à la rencontre, découvrir les habitants, les savoirs faire, les entreprises locales...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relayer les initiatives locales</li> <li>- Créer des contenus audiovisuels, en partenariat avec les associations, entreprises, habitants du territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouvrir le projet, le rendre accessible aux professionnels et associations hors territoire</li> </ul>



## Ressources humaines

Des besoins en ressources humaines sont nécessaires pour le développement du projet et des activités.

En priorité, il est recommandé de réorganiser et de renforcer les ressources humaines en interne, de leur donner les moyens et le temps de se consacrer au développement du projet :

- en coordonnant les actions de l'équipe de la régie municipale avec celle du régisseur de La Cure, notamment la programmation et la communication
- en augmentant en terme d'heures un ou plusieurs postes (2 à 4h par semaine pour les personnels de la régie par exemple)
- en créant un ou plusieurs postes dédiés à la communication, à la programmation et à la recherche de fonds. Ce poste peut être envisagé sous la forme de deux ou trois emplois à temps partiel, permettant un travail d'équipe et une meilleure identification des actions. Les fiches de poste et les modalités de candidature sont à évaluer par la municipalité.

En externe, le projet ayant l'ambition de devenir un lieu de référence dans le domaine du son et de l'image, il est indispensable de doter le projet d'une équipe de professionnels de la réalisation audiovisuelle et de la production son et image, en capacité de proposer des prestations professionnelles. Cette équipe travaillera en coordination et en collaboration directe avec les services et employés municipaux.

Si le projet fédère et se développe, La Cure pourra également s'appuyer sur des bénévoles et une communauté de soutien. La vie associative, les réseaux locaux sont autant de ressources précieuses à valoriser. Il est notamment envisagé de créer un réseau et des partenariats avec les associations et structures en Occitanie, par exemple le centre Paloma à Nîmes, Le Tropicisme à Montpellier, La Filature du Mazel, Radio Escapades, permettant d'envisager une mutualisation des ressources et des compétences.



## Gouvernance

Les habitants de Lasalle sont très attachés à l'usage qui peut être fait de La Cure et souhaitent participer aux choix stratégiques. Le projet doit en conséquence se donner les moyens d'une réelle gouvernance partagée, favorisant la confiance et la transparence. Le comité de pilotage, les ateliers participatifs et les réunions publiques organisées depuis l'ouverture du lieu participent à cet élan.

L'objectif est d'encourager la rencontre et la collaboration entre les usagers, les porteurs de projets, les professionnels, les institutions et les associations partenaires, en définissant un modèle de gestion et de développement, prenant en compte :

- les besoins et envies des acteurs et habitants du territoire
- le caractère d'utilité publique du projet et la nécessité de proposer des tarifs accessibles à tous
- les ressources humaines disponibles et à recruter
- les investissements matériels indispensables au développement des activités
- les coûts inhérents à la gestion du lieu (salaires, amortissements, aménagement et entretien des locaux)
- la capacité de financement limité de la municipalité

La municipalité pense qu'il serait utile que le projet politique soit appuyé par une ou plusieurs structures soutien, dédiées à la gestion et au développement des activités et projets. Une structure partenaire peut avoir une place particulière dans la gouvernance de la Cure, mais elle doit avoir des missions et un projet identifiés clairement : par exemple, accompagner des artistes en résidence, organiser des événements, etc. L'intérêt d'avoir des structures différentes est de pouvoir porter des missions différentes, de s'adresser à des destinataires différents et donc de chercher des sources de financement multiples.

Des associations partenaires soutiennent et interagissent régulièrement en faveur du développement des activités et des ressources de La Cure. C'est le cas de l'association ADYCT, qui a été créée avec pour mission le développement de projets artistiques et culturels, en lien avec le lieu et le projet de la Cure. Cependant, l'association ADYCT n'a pas la capacité ni la volonté de porter l'ensemble du développement des activités.

Il semble pertinent de créer une nouvelle structure, dédiée à la coordination des activités et à la recherche de fonds. Il s'agirait d'un groupement et d'un réseau professionnel, qui interviendrait autant dans l'accompagnement technique et artistique des projets réalisés à la Cure que dans la recherche de ressources privées et publiques.



Plusieurs structures juridiques ont été évoquées et réfléchies :

- Une SAS
- Une association ou une fondation, existante ou à créer
- Une délégation de service public
- Un Groupement d'intérêt public

Parmi les structures envisagées, la création d'un Groupement d'Intérêt public semble la plus pertinente :

*« Il n'est pas toujours nécessaire d'avoir recours à un GIP pour qu'une personne de droit public puisse coopérer avec des tiers publics et/ou privés. Cette coopération peut s'effectuer selon d'autres modalités d'organisation qui peuvent paraître plus souples, comme un groupement d'intérêt économique (GIE) ou une association, cependant dès lors qu'il existe une nécessité d'instaurer une coopération stable entre plusieurs organismes chargés d'une mission de service public, le GIP doit être privilégié. »*

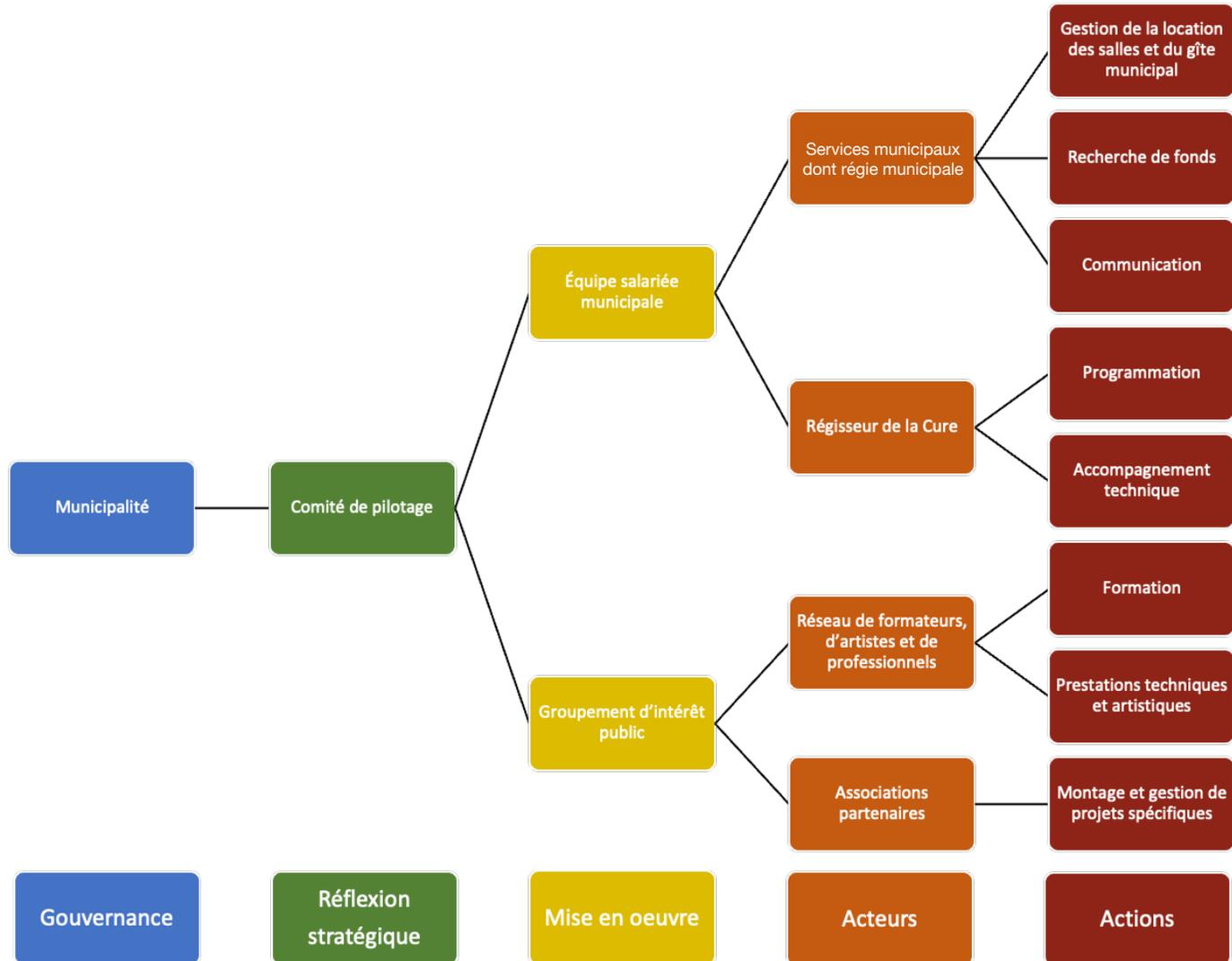
(...)

*Le GIP s'établit entre, soit plusieurs personnes morales de droit public, soit entre l'une ou plusieurs d'entre elles et une ou plusieurs personnes morales de droit privé. Ça peut être des entreprises, des associations, et qui exercent ensemble des activités d'intérêt général à but non lucratif, en mettant en commun les moyens nécessaires à leur exercice. »*

L'avantage du GIP est de permettre à la municipalité de conserver la gouvernance du projet, tout en déléguant à un groupement et à un réseau de professionnels la gestion et la coordination des projets et activités.

Il a été évoqué la possibilité qu'une telle structure puisse être montée dans un premier temps par des bénévoles. Suite aux ateliers, certains participants se sont spontanés rassemblés pour réfléchir et partager leurs envies et motivations à participer à ce projet. La municipalité est très intéressée par cette proposition, mais tout reste à construire.

Les conclusions de ces ateliers permettront peut-être de convaincre les professionnels et artistes du territoire de se fédérer et de concrétiser cette idée.



## Modèle économique, ressources et investissements

Le fonctionnement d'un centre dédié aux arts audiovisuels demande des moyens techniques, humains et financiers très importants. Le projet doit conserver une part importante de son budget au fonctionnement, à la communication et à la recherche de fonds, ainsi qu'à la création d'outils de communication. Il est donc nécessaire de prioriser les investissements et les projets en fonction des usages, des besoins réels et des ressources disponibles.

Un investissement de 20 000 € sur trois ans est à anticiper, concernant l'acquisition d'un matériel professionnel destiné à un usage collectif et régulier :

- Des écrans et un ordinateur pour la station de montage vidéo,
- Des instruments de musique et du câblage pour le studio d'enregistrement (piano, amplis, batterie...)
- Un parc de micros pour le studio et un enregistreur mobile pour les captations hors les murs
- Un parc d'ordinateurs portables dédiés à l'éducation à l'image, la formation au montage, la MAO, le mixage...
- Des serveurs, des logiciels et des plug-in pour les étapes de post-production

Ces investissements permettront de proposer de nouvelles offres d'activités et de services et ainsi d'attirer davantage de public.

Parallèlement, afin de mieux communiquer et de valoriser la prestation de professionnels du son et de l'image, en lien avec les domaines d'activités identifiés, une proposition d'évolution de la grille tarifaire a été faite avec l'aide de Joël Dos Santos, régisseur de la Cure.

Quelques recommandations ont été soulevées :

- Ouvrir la location à la demi-journée, afin de toucher de nouveaux publics
- Proposer des prestations et des offres incluant l'accompagnement technique et artistique
- Développer prioritairement l'offre de formation
- Proposer un forfait annuel de location de salles, en lien avec l'offre faite par la régie municipale pour les autres salles sur le village
- Compléter le modèle par des revenus d'activités connexes : événements, monétisation des réalisations produites à La Cure, etc...

						STUDIO D'ENREGISTREMENT ET DE RÉPÉTITION - sont comprises la mise à disposition des salles 202A et 202B (vestiaires musiciens)					
Tarifs envisagés		LOCATION DE SALLES		MONTAGE / CRÉATION AUDIOVISUELLE		STUDIO		STUDIO + CABINE		CABINE SEULE	
Description du prix		salles simples (4 salles : deux bureaux / salle de réunion / expo / à noter salle 02 MAD gratuite)	1er étage ou rez de chaussée	salle de station de montage : mise à disposition d'un ordinateur, enceintes, carte son, deux écrans, logiciel	salle de station de montage + prestation audiovisuel : mise à disposition du matériel + accompagnement par un professionnel	Studio de répétition équipé : ampli basse, ampli guitare, batterie, petite sono, synthé	Salle de prise son (en autonomie) : matériel à disposition : pieds de micro, cablages	Cabine + salle prise de son + assistance ingé son	Cabine + salle prise de son + prestation ingénieur du son : captation, édition, mixage	cabine de mixage (en autonomie + assistance ingé son) : écoute, console, ordinateur	cabine mixage avec prestation ingé son : captation, édition mixage
Demi-journée (3,5 heures)	Tarif normal	20 €	65 €	40 €	130 €	40 €	40 €	90 €	130 €	90 €	130 €
	Tarif préférentiel	8 €	30 €	15 €	90 €	20 €	20 €	35 €	90 €	35 €	90 €
Journée (7 heures)	Tarif normal	30 €	120 €	80 €	250 €	80 €	80 €	170 €	250 €	170 €	250 €
	Tarif préférentiel	13 €	55 €	25 €	150 €	40 €	40 €	60 €	150 €	60 €	150 €
Semaine (5 jours)	Tarif normal	135 €	500 €	350 €	1 700 €	450 €	450 €	850 €	1 700 €	850 €	1 700 €
	Tarif préférentiel	50 €	220 €	110 €	600 €	160 €	160 €	250 €	600 €	250 €	600 €
Journée supplémentaire (7 heures)	Tarif normal	30 €	120 €	80 €	250 €	80 €	80 €	170 €	250 €	170 €	250 €



## Communication et évènementiel

Afin de faire connaître et de financer les actions, il est nécessaire que la Cure développe des outils de communication adaptés à ses ambitions. L'objectif est de créer des supports présentant le potentiel et l'attractivité du lieu et des projets menés. En ce sens, le site internet doit être remanié en priorité. La présence sur les réseaux sociaux est également nécessaire.

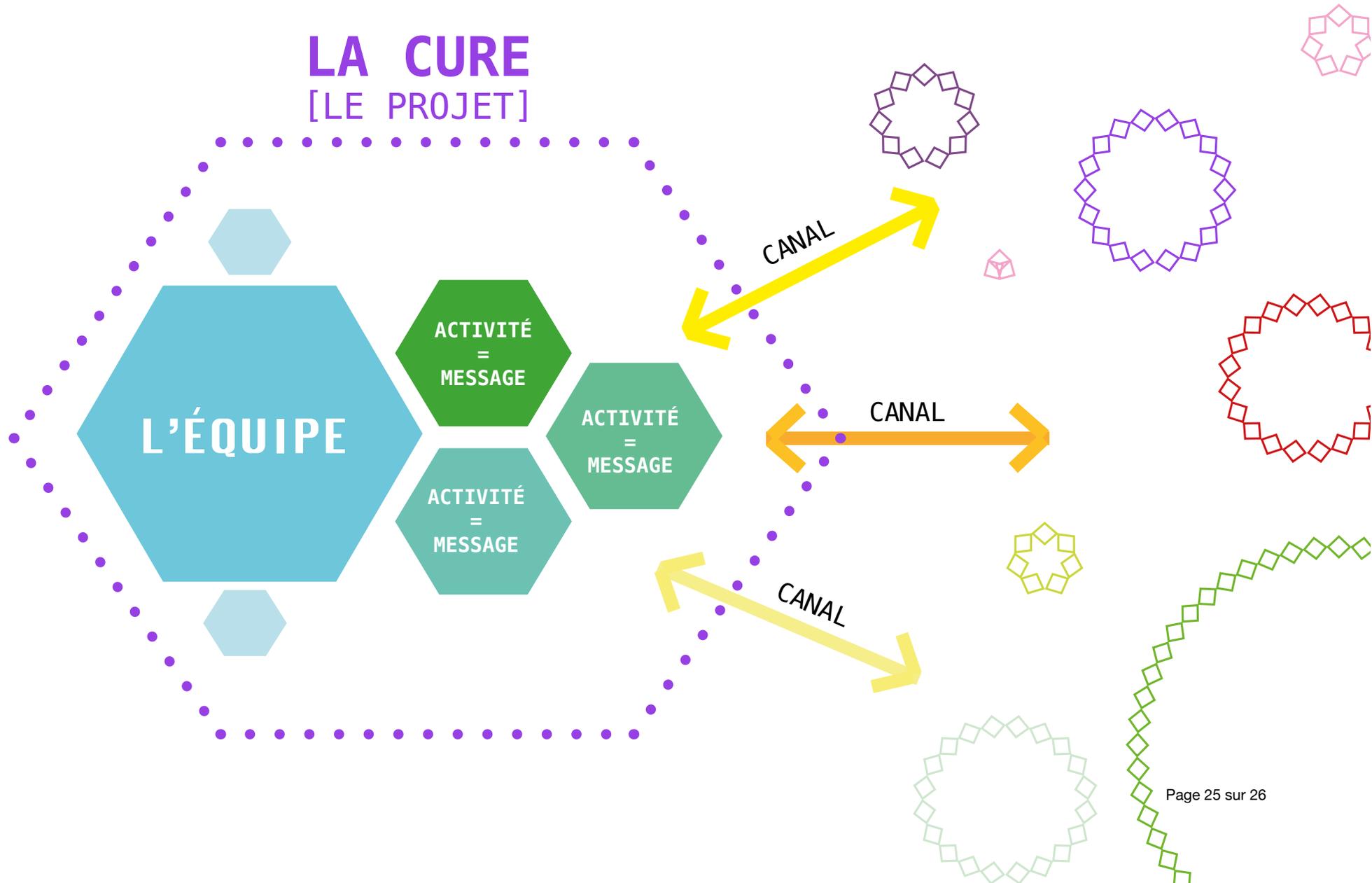
Il est envisagé la diffusion et la monétisation des œuvres produites à La Cure, ainsi que l'organisation d'évènements, en partenariat avec les structures et les associations partenaires, mettant en valeur les projets des artistes et des professionnels du territoire.

Le premier évènement incontournable à organiser est une inauguration publique du bâtiment, en présence des décideurs, financeurs et acteurs du projet. L'inauguration devra être communiquée largement. D'autres événements sont à penser, notamment les sorties de résidence, les restitutions des projets accompagnés.

La recommandation est de centraliser la communication au niveau de la régie municipale, en proposant un numéro de téléphone et un contact mail unique, pour toutes les locations et organisations d'activités culturelles sur le village. Une communication globale permettra que les informations soient clairement reçues par l'ensemble du public, usagers, professionnels, partenaires et institutions. La régie municipale bénéficie en effet d'un large réseau et d'une reconnaissance de la part des associations et habitants du territoire.

La Cure s'intégrera ainsi plus naturellement dans le paysage et la vie associative et culturelle de Lasalle.

# LA CURE [LE PROJET]



## EN RÉSUMÉ

### Priorités 1

- Clarifier la gouvernance
- Réorganiser et renforcer les équipes salariées
- Équiper et aménager les locaux
- Développer l'offre d'activités et de services
- Identifier, diversifier, développer les partenaires financiers et institutionnels
- Centraliser et développer la communication
- Organiser une inauguration

### Priorités 2

- Créer une structure collective de gestion et de développement économique, sous l'égide de la municipalité (GIP, association, SAS ?)
- Constituer un réseau de formateurs, de prestataires et de professionnels
- Devenir un lieu ressource pour les artistes et les professionnels
- Développer les outils de communication
- Être identifié comme centre de formation son et image
- Organiser des événements dans et hors les murs